



Bulletin Municipal  
n° 87 Décembre 2014

[www.cereste.fr](http://www.cereste.fr)



## Agenda

**Cinéma à 18h30  
à la salle des fêtes**

20 décembre FAVELAS, VO film britannique de Stephen Daldry L'histoire de trois jeunes garçons issus de quartiers défavorisés du Brésil.

### Marché de Noël

Le marché hebdomadaire du 18 décembre se prolongera l'après midi en musique avec Gouly. Vin chaud et animations commerciales.

### Exposition sur le centenaire 14/18

L'exposition consacrée à la grande guerre continue jusqu'au 28 février à la médiathèque.

### Noël pour tous

L'ordre de Malte-France, la paroisse organisent le repas NOËL POUR TOUS au gîte communal le 24 décembre à 19h. Pour ceux qui désirent partager un moment de convivialité.

Renseignements et inscriptions au :  
06 03 43 51 23 ou 06 13 48 87 40

## L'édito du maire

Noël approche et tout le monde s'affaire aux préparatifs des fêtes de fin d'année. La municipalité aussi, en installant les lumières et les décorations dans le village. Il est essentiel en cette période de ne pas négliger ce que la fête et son décor apportent à chacun de nous. École, village, mairie, commerces, même le rond-point d'entrée du village participent à la fête lumineuse. Je tiens aussi à remercier très chaleureusement les particuliers qui illuminent leurs fenêtres, leur maison, leur jardin. C'est un beau message et un désir de communiquer aux autres la féerie de Noël. L'ensemble de notre cadre de vie s'en trouve amélioré.



Le CCAS quant à lui est occupé à la distribution des colis de Noël, cadeau traditionnel de la municipalité aux aînés de la commune. J'espère que cette année encore, ce colis sera apprécié pour les quelques gourmandises qu'il contient, mais au-delà et avant tout comme le témoignage de l'affection et de la reconnaissance que la municipalité porte à ses aînés. Je félicite mon adjoint Jean-Louis de Boissezon qui avec l'ordre de Malte, la paroisse et l'appui de la municipalité organise au soir du 24 décembre un Noël pour tous au gîte communal. Je remercie enfin autour de Stéphan Pacchiano, tous les bénévoles qui ont fait du téléthon une réussite.

Cereste s'est particulièrement illustré cette année par le niveau d'excellence de ces commerces de bouche qui forgent la réputation du village. J'aurai l'occasion lors de la présentation des vœux de la municipalité de mettre en lumière ceux d'entre eux qui ont reçu des distinctions départementales régionales et même nationales ! Cependant je n'oublie pas les autres, commerçants, artisans, professionnels de la santé, service public de la poste et de l'éducation nationale, les employés communaux qui font de notre village, un bel endroit où vivre. A tous, et à chaque cerestaine et cerestain je souhaite un joyeux Noël.

Gérard BAUDOUIN

**Vœux  
de la municipalité  
le samedi 3 janvier  
à 18h  
SALLE des FÊTES**

Bientôt

dans



VOS

boîtes

# Info municipales...

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 NOVEMBRE 2014

### Intercommunalité

#### CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)

Les charges transférées que doit verser la commune à la CCPAL ont été fixées pour 2015 à un montant de 16.757€. Cette somme correspond au calcul de la différence entre la part d'impôts locaux communaux directement perçue par la Communauté et les coûts de fonctionnement pris en charge en lieu et place de la commune par la communauté, crèche, office de tourisme, participation au Service Départemental d'incendie et de secours. Sur présentation de Pierrette Frimas et considérant l'arrêté préfectoral en date du 31 mai 2013 qui prescrit la fusion des communautés de communes du pays d'Apt avec celle du Pont Julien et des communes isolées de Buoux et Jocas, le conseil municipal approuve le rapport du 21/10/2014 de la CLECT qui fixe les montants des attributions de compensation de chaque commune.

### Indemnité de conseil

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer à Nathalie Pradel, receveur percepteur, l'indemnité nette de conseil et de confection du budget, soit la somme de 551.37€ calculée selon les bases légales de l'arrêté ministériel qui la prescrit.

### Logements communaux

Suite au rapport présenté par le CCAS, et après consultation des partenaires ayant participé au financement des logements communaux, notamment la CCI, le Conseil municipal à l'unanimité a validé le choix du centre communal d'action sociale pour l'attribution du T3 rue du Bicentenaire et du logement vacant Bd Victor Hugo selon les montants de loyer prévus au budget communal.

### Demande de subventions dans le cadre du programme d'aménagement solidaire (PAS)

Il s'agit du programme d'aménagement solidaire pour lequel la Région PACA a alloué aux communes de la communauté une somme globale à répartir entre les projets d'aménagement retenus. Pour Cereste, subventionné à hauteur de 40% minimum, il s'agit du projet des Aires pour lequel le terrassement "voirie" et l'aménagement des réseaux sont prévus en 2015, du projet de restructuration de la place de la République, de la place du Général de Gaulle et de la cour de l'École, ainsi qu'un projet d'acquisition foncière pour l'Eurovelo 8 traversant notre commune. Le Conseil municipal autorise le Maire à choisir un maître d'œuvre pour les études de ces 3 derniers projets, afin de déposer avant la fin de l'année 2014 les demandes de subventions à la Région. La commune dispose de 3 ans pour commencer les travaux et trouver d'autres financements.

### Modification du PLU

Suite à la délibération du 16 août 2014 relative au lancement d'une procédure de modification du plan local d'urbanisme, le conseil municipal décide d'arrêter le projet de PLU et de le soumettre pour avis aux personnes publiques associées ainsi qu'aux 6 communes limitrophes, aux EPCI et associations agréés qui en font la demande. L'enquête publique aura lieu en début d'année 2015 et durera 1 mois, un avis d'ouverture de l'enquête sera publié pour information de la population.

### Motion de soutien Centre hospitalier pays d'Apt

Le conseil municipal à l'unanimité vote une motion de soutien afin de conserver le centre hospitalier d'Apt et notamment la maternité. Cette motion demande que soit prise en compte la nécessité d'un service public de proximité. S'y ajoute la nécessité de prévoir l'avenir pour les zones rurales. C'est pourquoi la commune de Cereste mène une réflexion sur la création du pôle de santé en ayant comme projet l'agrandissement du centre médical.

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 novembre 2014

### Urbanisme : Taxe d'aménagement

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'instituer sur tout le territoire communal au taux de 5% une taxe d'aménagement s'appliquant lors du dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux.

### Giratoire

Le Conseil municipal a validé l'avis de la commission d'appel d'offre du 22 novembre 2014, pour un avenant pour travaux supplémentaires imprévisibles et rendus nécessaire pour la bonne conduite des travaux de finalisation du Giratoire sur la RD 4100 à l'entrée Est de CERESTE.

Le montant de l'avenant s'élève à 223864 € HT. Il est à noter que le coût total avenant compris reste dans l'enveloppe prévue et qu'aucune modification de budget n'est nécessaire.

Avenant à la convention avec le Conseil Général pour le financement des travaux du Giratoire.

Suite à la demande du Conseil général 04 il a été voté un avenant à la convention du 28 octobre 2013 déterminant la part prise en charge par le conseil général sous forme de subvention, versée à la commune. L'avenant stipule que le département versera à la commune la somme totale de 100.258 € au lieu de la somme initialement prévue de 70.000 + 26.000 €.

### Voirie communale

Monsieur le Maire informe le conseil que dans le cadre de la réfection de la voirie communale, il est nécessaire de lancer une consultation auprès d'entreprises. Le conseil municipal valide le projet des travaux, adopte le dossier de consultation des entreprises, décide de lancer une consultation dans le cadre d'une procédure adaptée, dit qu'un appel d'offres sera affiché à la mairie, que la commune sera le maître d'ouvrage et donne pouvoir au maire pour signer tous les documents relatifs à ces travaux.

## Travaux au village

### Réfection de la salle des fêtes

Coup de jeune ! Depuis le temps, elle méritait bien un bon coup de pinceau. C'est Cédric Marques et Anthony Contour, employés communaux qui s'y sont appliqués du mieux possible en recouvrant du sol au plafond tout de blanc et de gris clair.



### Renseignements municipaux

Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie@cereste.fr

Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / oti@cc-paysapt.fr

Médi@thèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baugel

Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp

Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique

Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

## Vie du village

### Déménagement pour Brico Cereste



Une surface de vente plus que doublée puisque en allant s'installer dans la zone d'activités du Moulin, l'enseigne est passée de 120 à 250 m<sup>2</sup>. Le nouvel agencement des rayons permet de mesurer à quel point on trouve de tout à Brico Cereste. En plus, confesse Séverine Benefro, l'apport du parking devant le magasin est un atout indiscutable pour charger les marchandises en toute tranquillité. Du confort, autant pour Séverine et ces deux nouveaux employés que pour les clients et spécialement ceux à mobilité réduite. Avis aux bricoleurs, ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche matin de 9 à 12h30 - Tél. 04 92 72 76 48.

### Ateliers gourmands à la fontaine sucrée



Dans le cadre de la semaine du goût, les petits enfants de la crèche de la baleine bleue se sont rendus sous bonne surveillance à la fontaine sucrée pour des ateliers de pâtisserie. Lise et Grégory Colle les ont initié à la confection de quelques petites sucreries et la matinée s'est achevée par une bonne dégustation.

### Autour du centenaire de la Grande Guerre



Alors qu'on commémorait l'armistice de la guerre 14/18 avec le défilé du 11 novembre, en contrepoint pour le centenaire, une très belle exposition "Devoir de mémoire" a été inaugurée à la médiathèque dans la foulée. Très riche, elle contient beaucoup de témoignages, de photos, d'objets, toujours émouvants ayant appartenu aux poilus. Il y a une baïonnette, le casque d'un soldat, des lettres aux épouses ou aux parents... Le Maire, Gérard Baumel a souhaité que les enfants participent à l'évènement et ils ont, avec l'aide du directeur de l'école, écrit quelques textes qu'ils ont lu. D'autres aussi ont voulu à leur façon rendre hommage aux combattants sacrifiés, tel Jean Sébastien Franck qui a déclamé un long poème de sa composition. Marie Flore Bernard responsable de la médiathèque a remercié ceux qui ont aidé à la réalisation de l'expo et tout spécialement M. et Mme Coquelet. L'expo est visible jusqu'au 28 février 2015.



### La culture s'invite au magasin Utile

Du nouveau au magasin Utile avec la mise en place du réseau U culture. Concrètement il s'agit pour les clients de commander sur le site [www.uculture.fr](http://www.uculture.fr) un ouvrage parmi 650 000 références disponibles en ligne et de les retirer 48 h après en magasin avec une remise de 5% sur le prix éditeur. Le paiement en ligne est sécurisé. Pour Cyril Debin gérant de cette enseigne il s'agit de mettre à disposition pour une clientèle en milieu rural, souvent peu mobile, un service culturel, facile d'utilisation.



## Sécurité : voisins vigilants



comportements anormaux ou délinquants de juger de leur gravité et selon les termes du colonel Brochier, d'être suffisamment curieux sans être indiscret pour en informer en temps réel les services de la gendarmerie. Ceux-ci sont alors à même d'intervenir et de mettre tous les moyens à disposition pour procéder à des arrestations ou remonter plus facilement jusqu'aux malfaiteurs.

Le Sous-préfet de l'arrondissement de Forcalquier a signé avec le Maire la convention dite "Voisins vigilants". Il était accompagné de nombreux gendarmes dont le colonel Christophe Brochier commandant le groupement de gendarmerie et le commandant Thierry Renaudin de la compagnie de Forcalquier. Ce dispositif d'un type nouveau qui est importé des pays de tradition anglo-saxonne est placé dans notre pays sous l'égide de l'état et le contrôle du parquet. Cela en garantit la parfaite sécurité juridique en même temps que sa légitimité. Concrètement il s'agit pour la municipalité et les forces de la gendarmerie de s'assurer de la participation de voisins vigilants qui veillent au quotidien sur les biens et les personnes dans un secteur délimité. Il appartient à ces bénévoles d'observer les

## Solidarité avec le téléthon



Mieux que des mots quelques photos pour illustrer l'Édition 2014 du téléthon, avec une forte participation et une somme record en forte augmentation, plus de 3000€. Merci aux bénévoles, aux associations et à tous ceux qui autour de Stéphan Pachiano se sont mobilisés pour cette cause.

